

LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE UNE SPÉCIALISATION À AFFIRMER

75

AVRIL 2015

ÉCONOMIE



Développer l'économie circulaire, la gestion durable des déchets, valoriser la filière bois énergie, rénover les bâtiments, favoriser la mobilité durable... toutes ces activités relèvent de la filière verte et font partie des priorités de nombreux territoires en France et en Alsace. Ainsi, l'Eurométropole de Strasbourg et la Région se sont engagées depuis plusieurs années dans une dynamique de développement du territoire aux dimensions écologiques et entrepreneuriales et ont entrepris

un certain nombre de démarches et projets favorables à l'économie verte.

En 2013, la filière verte reste une spécificité plus bas-rhinoise ou alsacienne que métropolitaine. Avec environ 1 300 établissements et 5 000 salariés, le poids de la filière dans l'économie de la zone d'emploi strasbourgeoise est encore faible. L'évolution des créations d'établissements et des emplois est toutefois encourageante.

Une approche de la filière par les métiers concernés par le verdissement de l'économie permettra de compléter cette présente analyse.

Le tissu économique

1 300 établissements de l'économie verte dans la zone d'emploi de Strasbourg

La zone d'emploi de Strasbourg compte près de 1 300 établissements relevant de la filière verte (dont les trois quarts dans l'Eurométropole), soit environ 3 % de son tissu économique.

Le cœur des activités de la filière, qui regroupe près de 40 % des établissements de l'économie verte, comprend principalement des activités de gestion de l'eau et des déchets, d'analyses et études techniques, de construction (isolation et forage) et la filière bois¹. Parmi les activités connexes, figurent d'autres activités de construction plus indirectement vertes (charpente ou travaux d'étanchéification) ainsi que la réparation de biens personnels et domestiques.

En cinq ans, le nombre d'unités a progressé de 32 % (soit 300 établissements supplémentaires). Cette progression est nettement supérieure à celle observée pour l'ensemble du tissu économique (24 %).

Des créations d'établissements encourageantes

En 2013, 200 établissements verts ont été créés, principalement dans les secteurs de la construction, de la réparation et de la gestion des déchets. Le taux de création² dans la filière verte, passant de 13,6 % en 2008 à 14,8 % en 2013, est en progression. Il reste supérieur aux taux alsacien (13,7 %) et français (14 %). Le taux de création des activités relevant du cœur de l'économie verte est nettement plus élevé (17,6 %) que celui des activités connexes (13,1 %).

Les emplois

Une filière qui gagne des emplois

La filière verte représente 5 000 emplois dans la zone d'emploi de Strasbourg. En cinq ans, elle a gagné plus de 350 emplois, soit une progression de près de 8 % alors que l'ensemble des emplois a plutôt diminué dans l'essentiel des territoires. Les emplois ont en effet progressé dans toutes les activités, à l'exception de celle de la réparation de biens personnels.

Ainsi, le cœur d'activités connaît une progression de 14 %, essentiellement portée par la croissance des emplois dans les analyses et études techniques, la construction et la gestion des déchets. Dans les activités connexes, les autres activités de construction compensent tout juste les pertes dans la réparation de biens.

1. La filière bois compte une quarantaine d'établissements dans la zone d'emploi de Strasbourg (source : INSEE, Dénombrement des établissements 2013), non intégrés dans le fichier démographie dont le champ est marchand non agricole.

2. Taux de création : cf. définition p. 4.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉCONOMIE VERTE EN 2013 ET ÉVOLUTION 2008-2013

	Eurométropole	ZE Strasbourg	Bas-Rhin	Alsace	France
Cœur d'activités	355	465	1 125	2 016	78 928
Activités connexes	567	781	1 872	2 981	119 468
Économie verte	922	1 246	2 997	4 997	198 396
Évolution 2008-2013	32 %	32 %	29 %	29 %	25 %

Source : INSEE - Sirène, démographie des établissements 2008-2013 (champ marchand non agricole)

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA FILIÈRE VERTE

	Eurométropole	ZE Strasbourg	Bas-Rhin	Alsace	France
2008	14,4 %	13,6 %	11,5 %	12,3 %	12,8 %
2013	16,0 %	14,8 %	14,3 %	13,7 %	14,0 %

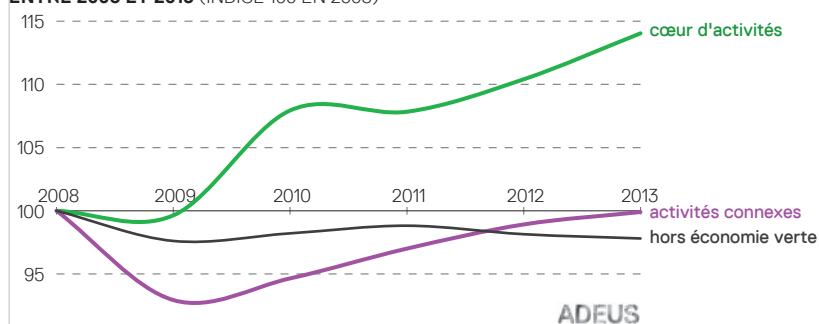
Source : INSEE - Sirène, démographie des établissements 2008-2013 (champ marchand non agricole)

POIDS ET ÉVOLUTION DE LA FILIÈRE VERTE DANS L'ENSEMBLE DES EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS ENTRE 2008 ET 2013

	Emploi dans la filière		Emploi total		Poids de la filière	
	2013	Évolution 2008-2013	2013	Évolution 2008-2013	2008	2013
Eurométropole	4 184	7,2 %	182 980	-2,6 %	2,1 %	2,3 %
ZE Strasbourg	4 934	7,7 %	207 966	-2,0 %	2,2 %	2,4 %
Bas-Rhin hors ZE Strasbourg	5 721	11,1 %	132 674	-1,1 %	3,8 %	4,3 %
Bas-Rhin	10 654	9,5 %	340 640	-1,6 %	2,8 %	3,1 %
Alsace	16 840	5,3 %	536 838	-2,9 %	2,9 %	3,1 %
France métropolitaine	543 310	0 %	17 385 437	-1,6 %	3,1 %	3,1 %

Source : ACOSS-URSSAF 2008-2013

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG ENTRE 2008 ET 2013 (INDICE 100 EN 2008)



Source : ACOSS-URSSAF 2008-2013

Une spécialisation davantage bas-rhinoise ou alsacienne que métropolitaine

A la différence de certaines filières particulièrement concentrées dans la métropole strasbourgeoise (activités créatives, numériques, tertiaire supérieur...), l'économie verte est davantage une spécificité alsacienne que strasbourgeoise. Ainsi, le Bas-Rhin hors zone d'emploi de Strasbourg regroupe 4,3 % de ses emplois dans la filière (contre 2,4 % dans la zone d'emploi strasbourgeoise) et une évolution de l'emploi sur cinq ans de 11,1 %.

Trois quarts des emplois dans la gestion de l'eau, des déchets et la construction

Trois secteurs regroupent l'essentiel des emplois. En effet, la gestion de l'eau et des déchets, ainsi que la construction³ regroupent 75 % des effectifs salariés de la filière. Viennent ensuite les activités d'études et analyses (13 %) et la réparation de biens (8 %)⁴.

Le contexte national

Un bon taux de création d'établissements dans le cœur de l'activité verte

La zone d'emploi strasbourgeoise présente le meilleur taux de création d'établissements dans le cœur des activités vertes (17,6 %) parmi les métropoles de comparaison.

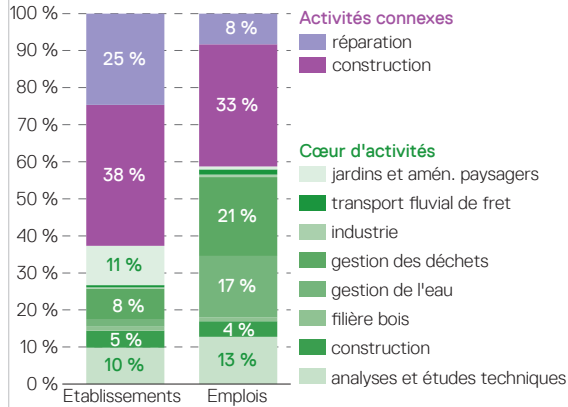
Par contre, pour l'ensemble de la filière verte, ce taux (14,8 %) est inférieur à la moyenne des zones d'emploi de comparaison (16,1 %).

Une évolution de l'emploi favorable, mais un poids dans l'économie encore faible

Strasbourg présente le plus fort taux de croissance de l'emploi sur cinq ans.

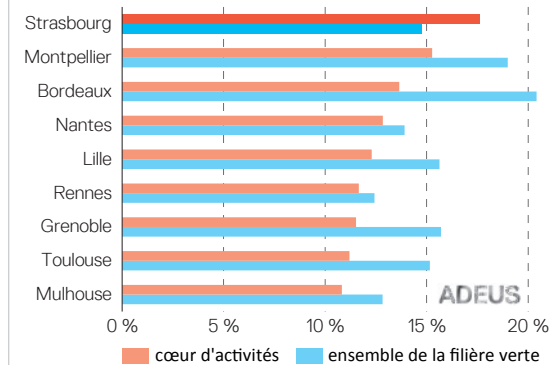
Il faut toutefois noter qu'avec 5 000 emplois salariés, le poids de la filière dans l'économie de la zone d'emploi strasbourgeoise est inférieur à la moyenne des métropoles.

ETABLISSEMENTS ET EMPLOIS SALARIES DANS LA FILIÈRE VERTE



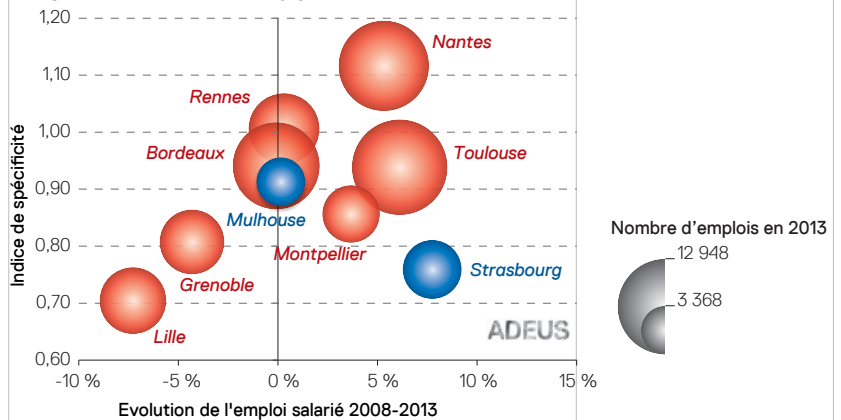
Source : INSEE-Sirène, démographie des établissements 2013 et ACOSS-URSSAF 2013

TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS VERTS



Source : ACOSS-URSSAF 2013

POSITIONNEMENT DES ZONES D'EMPLOI DANS LA FILIÈRE VERTE EN 2013



Source : ACOSS-URSSAF 2008-2013

3. Au cœur de la filière et dans les activités connexes.

4. L'URSSAF a une couverture marginale de l'agriculture, et par conséquent de la filière bois.

LA FILIÈRE ÉCONOMIE VERTE : UNE SPÉCIALISATION À AFFIRMER

Actualités

Aux côtés de sept autres territoires alsaciens, l'Eurométropole de Strasbourg et sa région (SCOTERS) sont lauréates de l'appel à projets national « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

En plus de saluer les actions déjà mises en œuvre depuis plusieurs années sur son territoire (action zéro pesticide, aménagement massif de pistes cyclables, projets de bâtiments durables et de réhabilitation ambitieux...), cette distinction

va permettre à l'Eurométropole de Strasbourg de porter encore plus loin son engagement au moyen de nouveaux financements de l'État, notamment au bénéfice des entreprises de l'économie verte de son territoire.

MÉTHODOLOGIE

La nomenclature relative à la filière a été définie en collaboration avec l'Eurométropole (responsable Économie verte).

Domaine	Activité
Cœur d'activités	
Filière bois	0210Z Sylviculture et autres activités forestières
	0220Z Exploitation forestière
	0230Z Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
	0240Z Services de soutien à l'exploitation forestière
	1610A Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation
Industrie	1623Z Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
	2053Z Fabrication d'huiles essentielles
	3011Z Construction de navires et de structures flottantes
Gestion de l'eau	3020Z Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
	3315Z Réparation et maintenance navale
	3600Z Captage, traitement et distribution d'eau
Gestion des déchets	3700Z Collecte et traitement des eaux usées
	3811Z Collecte des déchets non dangereux
	3812Z Collecte des déchets dangereux
	3822Z Traitement et élimination des déchets dangereux
	3821Z Traitement et élimination des déchets non dangereux
	3831Z Démantèlement d'épaves
Construction	3832Z Récupération de déchets triés
	3900Z Dépollution et autres services de gestion des déchets
Transport fluvial de fret	4313Z Forages et sondages
	4329A Travaux d'isolation
Analyses et études techniques	5040Z Transports fluviaux de fret
	7112B Ingénierie, études techniques (0,2)
Jardins et aménagements paysagers	7120B Analyses, essais et inspections techniques (0,1)
	8130Z Services d'aménagement paysager
	9104Z Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
Activités connexes	
Construction	4332A Travaux de menuiserie bois et PVC
	4391A Travaux de charpente
	4391B Travaux de couverture par éléments
	4399A Travaux d'étanchéification
	4399D Autres travaux spécialisés de construction
Réparation de biens personnels et domestiques	9511Z Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques
	9512Z Réparation d'équipements de communication
	9525Z Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
	9529Z Réparation d'autres biens personnels et domestiques
	9524Z Réparation de meubles et d'équipements du foyer
	9523Z Réparation de chaussures et d'articles en cuir
	9522Z Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
	9521Z Réparation de produits électroniques grand public

Définitions

L'indice de spécificité d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle d'un territoire de référence (ici, le territoire de référence est la France métropolitaine).

Le **taux de création** d'un territoire ou d'un secteur économique correspond au rapport entre le nombre de créations de l'année n et le stock initial d'établissements de la même année.

Sources

- INSEE-Sirène, démographie des établissements 2008-2013
- ACOSS-URSSAF, 2008-2013



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**
Equipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Fabienne Vigneron (responsable de livrable), Stéphanie Martin**
PTP 2014 - N° projet : **1.1.5.20** - Photo : **Eurométropole de Strasbourg** - Mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org